

# Savoir

Volume 9, numéro 3  
Mars 2004

L'encadrement :  
une excellente  
note pour l'école  
publique!



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec

Une mobilisation en  
formation professionnelle

Les relations publiques :  
une formule gagnante!

Décriminalisation  
du cannabis

# À vous qui travaillez fort pour l'avenir du Québec



**Diane Fortin**  
*Conseillère en communication  
Commission scolaire des Affluents  
Repentigny*

De la Révolution tranquille jusqu'à nos jours, des milliers de femmes et d'hommes comme vous, œuvrant dans l'administration publique, ont eu à cœur de faire avancer la société québécoise et de mettre à profit leur passion, leur dévouement, leur ténacité et leur savoir-faire au service des citoyens. Nous partageons votre fierté et nous vous rendons hommage pour votre contribution capitale à notre présent... et à notre avenir.

**Vous travaillez fort pour l'avenir du Québec.  
Merci de nous permettre de nous occuper du vôtre!**

[lacapitale.com](http://lacapitale.com)



**La Capitale**  
groupe financier inc.

Votre Mutuelle au travail pour vous

# Savoir

## Sommaire

Volume 9, numéro 3  
Mars 2004

# Savoir

Le magazine *SAVOIR* est publié par la Direction des communications et des affaires publiques de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Son tirage est de 6 000 exemplaires. Le contenu de cet exemplaire est également disponible sur le site Internet de la FCSQ à l'adresse [www.fcsq.qc.ca](http://www.fcsq.qc.ca), section *Publications*.

**Rédactrice en chef**  
Marie Blouin  
[mblouin@fcsq.qc.ca](mailto:mblouin@fcsq.qc.ca)

**Correctrices d'épreuves**  
Nathalie Masse  
Denise Ouellet

**Équipe rédactionnelle**  
Diane Blais, Marie Blouin, André Caron,  
Charles Cauchon, Martin Delage,  
Alain Guimont, Annie Jomphe, Denis Pouliot,  
Brigitte Roy, Claude Ruel, Christian St-Pierre

**Mise en pages**  
Propage Créativité Marketing

**Distribution**  
Secteur de l'imprimerie de la FCSQ  
Marc-André Morissette

**N.D.L.R.** : Les textes inclus dans ce document ont été féminisés dans la mesure du possible. Cependant, lors de certains passages, il nous a semblé plus pratique d'utiliser la forme masculine afin de faciliter la lecture. Il ne faudrait y voir qu'une manière d'alléger le texte et, d'aucune façon, une procédure discriminatoire.

La reproduction du présent document, en tout ou en partie, est autorisée à la condition d'en mentionner la source et de ne pas l'utiliser à des fins commerciales.

**Direction des communications  
et des affaires publiques**

**La Fédération des commissions  
scolaires du Québec**  
1001, avenue Bégon  
Case postale 490  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7

Téléphone : (418) 651-3220  
Télécopieur : (418) 651-2574  
Courrier électronique : [info@fcsq.qc.ca](mailto:info@fcsq.qc.ca)  
Site Internet : [www.fcsq.qc.ca](http://www.fcsq.qc.ca)

Document : 6381  
Dossier : 1-605-03

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2004  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
Imprimé au Canada

Poste-publication – n° de convention 40007039

<b>Une rentrée 2004 dynamique et stimulante</b>	<b>5</b>
<b>Enjeux et préoccupations des nouveaux commissaires</b>	<b>6</b>
Prix d'excellence de l'administration publique <b>Une occasion privilégiée de faire valoir vos belles réalisations !</b>	<b>7</b>
<b>Une mobilisation sans précédent pour attirer plus de jeunes vers la formation professionnelle</b>	<b>8</b>
Le Réseau québécois des écoles micro-entreprises environnementales <b>Un réseau en plein développement</b>	<b>9</b>
<b>L'encadrement : une excellente note pour l'école publique</b>	<b>10</b>
Projet de loi C-38 <b>Décriminalisation du cannabis – Qu'en est-il ?</b>	<b>13</b>
Les relations publiques <b>Une formule gagnante !</b>	<b>14</b>
<b>L'éducation... Ailleurs dans le monde</b>	<b>15</b>
Le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse <b>21 millions de dollars pour éveiller une nouvelle génération d'entrepreneurs!</b>	<b>16</b>
<b>Améliorer les chances que votre rapport annuel soit lu!</b>	<b>18</b>
La 3 <sup>e</sup> Conférence canadienne sur le transport scolaire <b>Une excellente occasion d'apprendre et d'échanger!</b>	<b>19</b>
<b>Pour tout savoir sur les carrières d'avenir en 2004</b>	<b>20</b>
<b>Pour un employeur, la communication interne est source de succès</b>	<b>21</b>
Gala des Bravos <b>Un Gala pour valoriser la réussite</b>	<b>22</b>

#### NOTE

La date de tombée du prochain *Savoir* est le 28 avril 2004. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous adresser à M<sup>me</sup> Marie Blouin, au (418) 651-3220 ou par courriel à [mblouin@fcsq.qc.ca](mailto:mblouin@fcsq.qc.ca).



# Relaxez

Nos outils de gestion  
ont été réalisés par la  
plus importante  
PME en  
technologies  
éducatives au  
Québec.

La Société GRICS  
des solutions à  
découvrir !

Société GRICS  
(514) 251-3730  
[www.grics.qc.ca](http://www.grics.qc.ca)



Société de gestion du réseau  
informatique des  
commissions scolaires

# « Rentrée 2004 »

## Une rentrée 2004 dynamique et stimulante

L'année 2004 s'est amorcée sur une note fort dynamique et positive pour notre réseau malgré l'incertitude liée au prochain budget et aux prochaines règles budgétaires.

Après une période normale d'ajustement à la suite des élections scolaires, les commissions scolaires et la Fédération ont repris un rythme de croisière des plus stimulants. Depuis janvier, la Fédération a tenu deux conseils généraux, une rencontre des présidentes, des présidents et des directions générales des commissions scolaires, et les trois commissions permanentes ont siégé en février. Le ministre de l'Éducation est également venu rencontrer les membres du conseil général à deux reprises.

Malgré l'ampleur des dossiers et les interventions marquées que la Fédération a dû faire dans le cadre de la consultation prébudgétaire et de la Commission parlementaire sur le financement des universités, plusieurs autres dossiers et activités ont cheminé très positivement pour les commissions scolaires.

### Financement accru pour le transport scolaire

C'est ainsi que la Fédération a enfin réussi à faire bouger le gouvernement dans le refinancement du transport scolaire. Le ministère de l'Éducation nous a fait une proposition intéressante, particulièrement dans le contexte difficile des finances publiques. Celle-ci permettra de répondre en partie aux revendications des commissions scolaires, des entreprises et des représentants de leur personnel.

Autre bonne nouvelle, le Conseil supérieur de l'éducation est venu affirmer haut et fort que l'école publique n'avait rien à envier à l'école privée en ce qui regarde l'encadrement des élèves. Il s'agit d'une note très positive pour l'école publique, qui vient contrer certains préjugés datant de l'époque des « polyvalentes ».

Rappelons-nous que les sondages effectués auprès des parents indiquent que l'encadrement est la principale valeur qu'ils privilégient dans le choix de l'école de leur enfant. Nous revenons d'ailleurs largement sur le sujet dans le présent numéro parce que le

constat du Conseil supérieur est un atout important dans la promotion de l'école publique qui, comme on le dit souvent, est mal connue.

### À guichet fermé

Par ailleurs, la campagne de valorisation de la formation professionnelle, amorcée par la Fédération au cours des dernières semaines, grâce au soutien du Fonds Jeunesse Québec, connaît un vif succès. Les cent représentations théâtrales offertes aux commissions scolaires pour les élèves, les parents et le personnel scolaire ont été retenues très rapidement. Comme quoi les commissions scolaires ont à cœur de développer la formation professionnelle et surtout de qualifier un plus grand nombre de jeunes. Nous n'avons ménagé aucun effort pour élargir notre offre de service au plus grand nombre possible d'écoles compte tenu de la demande. Des milliers de personnes auront ainsi été rejointes.

Au chapitre des événements très stimulants, je dois dire que la tournée, que j'effectue actuellement avec notre directeur général, dans diverses régions du Québec, pour présenter aux commissaires et aux directions générales les enjeux et les défis des commissions scolaires et de la Fédération, me comble d'enthousiasme. Je suis fier du dynamisme et de la détermination qui habitent les nouveaux conseils des commissaires. Il y a une forte volonté de jouer, dans chacun des milieux, un rôle politique axé sur le partenariat avec la communauté et le développement régional.

### Cohésion et confiance mutuelle

Cette orientation clairement affichée par les dirigeants des commissions scolaires s'inscrit parfaitement dans le modèle de réingénierie de notre système d'éducation proposé par la Fédération et que le ministre de l'Éducation a accueilli comme un rapport de haut niveau lors du conseil général de janvier dernier. En entrevue au journal *Le Devoir*, le 13 février, il déclarait : « Il y a là-dedans des éléments qui sont liés à mon intérêt premier, aux raisons pour lesquelles je suis là, au mandat que le premier ministre m'a

donné, qui est de recentrer le système d'éducation sur l'élève et de regarder son cheminement. Le rapport Bédard aborde cette question-là. » Voilà donc une déclaration qui accrédite la nécessité d'apporter une collaboration constructive à la démarche de réingénierie du gouvernement, dans le respect de la mission des commissions scolaires et du développement de la formation professionnelle.

Enfin, il faudra voir, au cours des prochaines semaines et des prochains mois, les résultats que nous obtiendrons dans d'autres dossiers importants pour les commissions scolaires. La Fédération a fait plusieurs interventions politiques dans le dossier du réseautage des écoles *Villages branchés* et nous comptons que ce programme pourra poursuivre son développement tel que souhaité par les commissions scolaires qui ont investi beaucoup de temps, d'argent et d'énergie pour offrir à leur milieu cet outil précieux de communication.

Parmi mes priorités, il y a aussi le prochain budget, qui fait l'objet d'une attention particulière de la Fédération, et l'amorce des négociations avec le personnel des commissions scolaires. J'invite d'ailleurs les commissaires, les gestionnaires et les directions d'établissement à participer en grand nombre au colloque sur les ressources humaines que nous tiendrons à Québec, les 13 et 14 mai prochain. Ce colloque précédera notre assemblée générale annuelle.

Somme toute, durant les premiers mois de l'année 2004, plusieurs priorités de la Fédération et des commissions scolaires ont évolué positivement grâce à l'appui de tous nos membres et à notre solidarité. Il est important de maintenir à son plus haut niveau cette cohésion et cette confiance mutuelle qui permettent à notre réseau de continuer à se développer dans le meilleur intérêt de nos élèves.



**André Caron**  
Président général  
acaron@fcsq.qc.ca



## Enjeux et préoccupations des nouveaux commissaires

Depuis novembre dernier, la Fédération des commissions scolaires a entrepris une tournée de formation pour les commissaires nouvellement élus. Jusqu'à maintenant, plus de 300 personnes, non seulement des commissaires, mais aussi des directeurs généraux de commission scolaire, ont reçu cette formation. Le taux de participation et le taux de satisfaction sont élevés, illustrant ainsi l'intérêt, l'enthousiasme et l'engouement des élus scolaires à exercer au mieux leur rôle au sein de la commission scolaire. On prévoit offrir 16 autres sessions d'ici la fin du mois d'avril.

Cette formation, taillée sur mesure pour les commissaires, est animée par deux consultants, M. Berthier Dolbec et M<sup>me</sup> Chantal Dolbec, bien connus du milieu de l'éducation. Il ressort de ces rencontres avec les commissaires certaines préoccupations qui nous paraissent intéressantes à partager avec nos lecteurs et lectrices.

La FCSQ prévoit offrir 16 autres sessions de formation pour les commissaires d'ici la fin du mois d'avril.

Selon M. Dolbec, il y a une volonté certaine des élus scolaires de collaborer davantage au développement local et régional de leur milieu. Ils veulent jouer un rôle plus efficace dans leur communauté, mieux se positionner, obtenir des conseils pour bien représenter la commission scolaire et faire connaître davantage ses bons coups. Bref, ils souhaitent participer et faire valoir l'apport des commissions scolaires dans le développement des régions, lutter contre les problèmes de pauvreté, de chômage et d'exode des jeunes.

Ils veulent aussi que les citoyens soient suffisamment informés de la diversité des formes d'engagement de

la commission scolaire dans la communauté. Bien que plusieurs commissions scolaires soient proactives sur ce plan, cet engagement aussi bien social que culturel ou économique n'est pas suffisamment connu, ce qui nuit à leur reconnaissance comme partenaires dans certains dossiers.

Les commissaires veulent jouer un rôle plus efficace dans leur communauté.

Les enjeux d'ordres politique et financier interpellent aussi les commissaires. Ils sont en effet soucieux de mieux comprendre les rouages politiques et financiers du gouvernement, particulièrement au regard du fonctionnement du système d'éducation.

Parmi les autres préoccupations que les commissaires ont exprimées, figure également leur souci de favoriser une meilleure coopération entre les différents groupes de la commission scolaire, les conseils d'établissement, les comités de parents et le conseil des commissaires. Quel type de relation peut-on privilégier pour encourager cette collaboration? Comment regrouper toutes les forces du milieu scolaire pour devenir des équipes encore plus productives?

Les commissaires veulent favoriser une meilleure coopération entre les différents groupes de la commission scolaire, conseils d'établissement, comités de parents et conseil des commissaires.

Les commissaires reconnaissent aussi le besoin d'être mieux outillés pour faire face à d'autres défis importants comme mieux rendre des comptes à la population, la réforme de l'éducation, le développement des ressources humaines et la communication.



Les défis sont donc nombreux, mais la volonté de servir adéquatement les élèves, les parents et la communauté est indéniable. Pour aider les commissaires à atteindre leurs objectifs, la Fédération a développé des activités de formation sur mesure spécialement à leur intention. Vous pouvez retrouver la programmation sur le site Internet de la FCSQ ([www.fcsq.qc.ca](http://www.fcsq.qc.ca)). De plus, la Fédération organise des événements, comme le colloque sur les ressources humaines qui aura lieu les 13 et 14 mai à Québec, pour répondre à d'autres besoins. Elle met aussi à leur disposition de nombreux outils de communication, dont le magazine *Savoir* et le bulletin *Commissaires* en passant par le site Internet de la FCSQ, qui offrent de nombreux dossiers d'intérêt pour les commissaires.

Ceux et celles qui souhaitent participer à l'activité de formation portant sur le rôle du commissaire ont jusqu'à la fin du mois d'avril pour manifester leur intérêt.



Marie Blouin

Conseillère en communications à la FCSQ  
mblouin@fcsq.qc.ca

# Une occasion privilégiée de faire valoir vos belles réalisations!

Dans le but d'accroître la qualité des services rendus à la population du Québec et d'améliorer la gestion publique, l'Institut d'administration publique du Québec organise, depuis près de vingt ans, un grand concours, les *Prix d'excellence de l'administration publique du Québec*.

Ces prix sont remis annuellement à des personnes et à des équipes responsables de réalisations dont l'impact positif a retenu l'attention du milieu. Un *Prix Réalisation* et des mentions spéciales du jury sont attribués dans chacun des secteurs de l'administration publique : fonction publique, éducation, santé et services sociaux et monde municipal. Un *Prix Travail étudiant* souligne l'excellence d'un travail de session dans le cadre de la formation universitaire.

## De nouveaux prix

Deux nouveaux prix intersectoriels seront attribués en 2004. Le *Prix Rayonnement international* vise à reconnaître une réalisation qui contribue à accroître la pratique et la culture internationale au Québec. Le *Prix Gouvernement en ligne* touche des réalisations permettant de rendre des services plus accessibles et plus faciles à utiliser ou permettant l'engagement des citoyens dans le processus démocratique en mettant à profit les technologies de l'information et des communications.

Un *Prix Hommage* est également attribué à un administrateur du secteur public ou à un universitaire qui se démarque, de façon évidente et reconnue par ses pairs, pour la qualité de sa gestion ou par l'influence exercée sur l'administration publique au Québec.

L'édition 2004 est déjà lancée. Les commissions scolaires ont tout intérêt à participer au concours prestigieux des *Prix d'excellence de l'administration publique du Québec* pour faire valoir leurs belles réalisations et la place importante qu'elles occupent dans chacune des régions du Québec.

## Modalités du concours

Pour qu'une réalisation soit admissible, elle doit avoir été complétée il y a au plus deux ans. La candidature doit recevoir l'appui du dirigeant de la commission scolaire.

Les critères d'évaluation des réalisations pour chacun des prix sont présentés dans le site Web de l'Institut à l'adresse [www.iapq.qc.ca](http://www.iapq.qc.ca). Les projets soumis font l'objet d'une première évaluation sur la base des renseignements fournis au formulaire de présentation d'une candidature. Les responsables des réalisations présélectionnées sont invités à les présenter au jury, qui détermine par la suite les finalistes.

L'an dernier, des commissions scolaires se sont démarquées au *Prix d'excellence de l'administration publique*, dans le secteur de l'éducation. La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin a reçu le Prix

d'excellence pour son activité *Toucher l'histoire du bout des doigts!* alors que les commissions scolaires Marguerite-Bourgeoys et du Chemin-du-Roy ont reçu une mention chacune.

En 2004, la soirée reconnaissance se tiendra le 19 octobre, à l'hôtel Hilton, à Québec, et les finalistes seront alors invités à y participer.

## Comment participer?

Pour soumettre votre candidature, il suffit de remplir le formulaire de présentation accessible sur le site Internet de l'Institut de l'administration publique du Québec ([www.iapq.qc.ca](http://www.iapq.qc.ca)).

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2004.

Participez en grand nombre au concours *Prix d'excellence de l'administration publique du Québec!*

Information supplémentaire : [www.iapq.qc.ca](http://www.iapq.qc.ca) – Tél. : (418) 528-6197

Marie Blouin

Conseillère en communications à la FCSQ  
[mblouin@fcsq.qc.ca](mailto:mblouin@fcsq.qc.ca)

Nous savons tous que le Québec est reconnu à l'étranger pour l'excellence de ses produits, tels *Le Migneron*, *l'OSM* et un certain cirque...

Parlant d'exportation et de bonnes choses, saviez-vous que *Le Point en administration scolaire* est lu simultanément à San-Francisco, Dakar, Zurich, Saint-Tite-des-Caps et Paris?



Pas si mal pour une revue écrite par des bénévoles! N'est-ce pas?

**Abonnez-vous**  
**(514) 380-1200**

# Une mobilisation sans précédent pour attirer plus de jeunes vers la formation professionnelle

Selon les plus récentes données sur le marché du travail, près de 600 000 emplois devront être pourvus au Québec d'ici 5 ans. De ce nombre, 60 % seront des postes d'ouvrier spécialisé ou de technicien. Malgré les efforts accomplis depuis 15 ans pour rendre la formation professionnelle attrayante pour les jeunes, on constate que trop peu d'entre eux choisissent cette voie de qualification. Il faut donc poursuivre les interventions afin de contrer le manque d'information et d'intérêt manifesté par les élèves, leurs parents et le personnel scolaire pour la formation professionnelle et de combattre des préjugés tenaces affligeant ce secteur.

## Pour accroître l'attrait de la formation professionnelle et technique

C'est dans cette optique que la Fédération a décidé de faire sa part dans la vaste offensive nationale et régionale que mènent actuellement les partenaires du marché du travail, ceux de l'éducation et de l'emploi en vue d'accroître l'attrait de la formation professionnelle et technique auprès des jeunes.

Cet effort de promotion, qui se déroule un peu partout sur le territoire québécois, vise à informer, à accompagner et à guider les jeunes dans leurs démarches les menant vers des métiers et des emplois qui présentent d'excellentes perspectives d'insertion dans le marché du travail. Les initiatives mises de l'avant prennent différentes formes : campagnes publicitaires, tournées des médias, tenue d'événements et d'activités régionales accompagnés de matériel promotionnel (affiches, bannières, etc.).

## La scène comme véhicule de sensibilisation

Pour sa part, avec l'apport financier du Fonds Jeunesse Québec, la Fédération réalisera au cours des prochains mois un projet qui comporte deux volets. Dans un premier temps, elle veut démontrer aux élèves des écoles secondaires, à leurs parents et au personnel scolaire que la formation professionnelle peut être une avenue envisageable pour l'avenir en ayant recours à la scène comme véhicule de sensibilisation.

Pour ce faire, nous avons fait appel à la compagnie *Piperni Spectacles sur mesure* qui, au fil des années, a développé une expertise en théâtre d'intervention dans le domaine de l'éducation. Deux pièces de théâtre portant sur le sujet sont offertes gratuitement aux écoles. Plus d'une centaine de représentations se dérouleront du mois de mars au mois de juin.

Le premier spectacle, *Indianajob chez les pros*, s'adresse principalement aux élèves de troisième secondaire. Il est accompagné d'une trousse pédagogique pour aider le personnel scolaire à faire un suivi approprié de cette activité auprès des jeunes.

## Multiplier les efforts de promotion

La seconde pièce, intitulée *Le Blues des parents mélangés*, s'adresse directement aux parents. Elle veut, avec humour, les aider à se faire une idée plus juste de la formation professionnelle. La Fédération des comités de parents du Québec est partenaire de cet événement.

Par ailleurs, en partenariat avec les Manufacturiers et Exportateurs du Québec, des visites guidées des entreprises manufacturières seront réalisées ce printemps dans le cadre de l'activité *Portes ouvertes des manufacturiers*. Elle vise à permettre aux élèves de découvrir les attraits que présente ce secteur d'activité économique et la diversité des emplois d'ouvrier spécialisé ou de technicien qu'on peut y exercer. Une cinquantaine d'entreprises dans cinq régions seront ciblées.

En multipliant ainsi les efforts de promotion de la formation professionnelle et technique auprès des élèves, de leurs parents et du personnel éducatif, la Fédération souhaite contribuer au processus d'orientation et de choix de carrière des jeunes et améliorer la qualification professionnelle d'un plus grand nombre de jeunes.



Annie Jomphe

Conseillère en développement pédagogique à la FCSQ  
ajomphe@fcsq.qc.ca

Christian St-Pierre

Agent de développement à la FCSQ  
cstpierre@fcsq.qc.ca

**UN MONDE PLEIN DE RESSOURCES**

- FORMATION
- DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL
- SÉLECTION DE PERSONNEL

**Gestion du dossier : santé, sécurité et hygiène en services de garde**

Session sur mesure offerte en tout temps aux directions d'établissement et aux responsables des services de garde pour améliorer les mesures de sécurité dans les services de garde en milieu scolaire

Tél. : (418) 651-3220 – Site Internet : [www.fcsq.qc.ca](http://www.fcsq.qc.ca)

La Fédération des commissions scolaires du Québec

# Un réseau en plein développement

Saviez-vous que le Réseau québécois des écoles micro-entreprises environnementales compte maintenant une trentaine d'écoles primaires à travers le Québec? Il s'agit d'un réseau porteur de la réforme et qui s'inscrit prioritairement en lien avec deux des cinq domaines généraux de formation, *Orientation et entrepreneuriat*, *Environnement et consommation*.

---

Dans une école entrepreneuriale, il est tout à fait plausible de réaliser des bénéfices financiers pour des services ou produits offerts au milieu.

---

## D'autres écoles se joignent au réseau

Au cours de la présente année scolaire, plusieurs nouvelles écoles se joindront au réseau, trois l'ont déjà fait, et contribueront à développer les valeurs et attitudes entrepreneuriales et environnementales dans des contextes pédagogiques dynamiques et ouverts sur le milieu. En effet, les écoles du réseau développent de plus en plus ce que nous appelons une «pédagogie entrepreneuriale»; une pédagogie qui repose sur de nombreux projets ouverts sur le milieu et dont les retombées et bénéfices sont de l'ordre social, environnemental et financier. Car, dans une école entrepreneuriale, il est tout à fait plausible de réaliser des bénéfices financiers pour des services ou produits offerts au milieu.

## Former des citoyens plus conscientisés

Dans nos grands objectifs, nous visons à former des citoyens et des citoyennes plus conscientisés par rapport à l'environnement et à une gestion plus rigoureuse des ressources. Ainsi, très tôt dans leur cheminement, les élèves réalisent l'importance de donner une seconde vie à diverses

ressources, qu'il s'agisse du papier, des canettes d'aluminium, des sacs d'épicerie, des piles, des vêtements ou d'autres biens de consommation courante : recyclage, réduction et réutilisation deviennent des réalités quotidiennes. Autant de petits gestes pour sauver une planète dont les ressources s'épuisent trop rapidement. Nos écoles font un important travail de sensibilisation à la gestion responsable des ressources et des matières résiduelles.

---

L'esprit d'entreprise réfère davantage à un «savoir-être» qu'à un savoir ou à un savoir-faire.

---

Comme il s'agit aussi d'écoles entrepreneuriales, elles développent très tôt des valeurs et des attitudes tels le sens des responsabilités, l'esprit d'équipe, la créativité, la confiance en soi, le leadership, la solidarité et la ténacité. Le contexte de la micropulperie, où le papier recyclé donne naissance à un papier artisanal, est idéal pour permettre l'épanouissement des personnalités qui se révèlent dans des contextes pratiques, alors que le strict cadre scolaire le favorisait beaucoup moins ou pas du tout. Car «l'esprit d'entreprise» réfère davantage à un «savoir-être» qu'à un savoir ou à un savoir-faire. Très tôt, l'enfant entreprend sa vie, ses études et divers projets à travers lesquels il se développe; il apprend notamment à se faire confiance, à être responsable et solidaire. Voilà que se préparent de nouveaux citoyens et citoyennes qui seront mieux outillés pour relever les défis qui attendent nos sociétés, plus confiants en leurs possibilités, plus créatifs dans les solutions qu'ils proposeront, plus solidaires vis-à-vis des enjeux de plus en plus planétaires auxquels ils seront confrontés.

## Pour la première fois cette année : le Prix Marie-Victorin

Afin d'inciter les écoles du réseau à développer des stratégies de plus en plus dynamiques et originales dans le développement de ces valeurs et attitudes, le *Prix Marie-Victorin* a été créé en 2003 et sera décerné pour la première fois cette année à une école qui aura soumis son projet et aura le mieux répondu aux critères établis par les membres du jury, dont le président est M. Paul Inchauspé.

---

Le colloque annuel aura lieu les 7 et 8 avril prochain à Québec.

---

Le Réseau, sous la présidence depuis trois ans de M<sup>e</sup> Clermont Provencher, secrétaire général à la FCSQ, tiendra son prochain colloque annuel les 7 et 8 avril 2004, à Québec, sur le thème *La pédagogie entrepreneuriale au cœur de la réussite*. Près de 250 personnes y sont attendues, dont une centaine d'élèves provenant des différentes régions du Québec.

En plus du colloque annuel, les nouvelles écoles sont accueillies dans le réseau avec une session de formation d'une journée qui permet à l'équipe-école de bien saisir les objectifs, d'inscrire le tout dans la réforme et de découvrir de nombreuses applications pédagogiques développées au cours des années par les écoles membres. Depuis cette année, les directions d'école ont aussi à leur disposition un conseiller pédagogique qui les accompagne dans leur rôle de gestionnaires d'école entrepreneuriale et environnementale.

Des écoles publiques proposant de hauts standards de qualité et d'excellence, voilà ce qui fait la force du Réseau québécois des écoles micro-entreprises environnementales!



Claude Ruel

Directeur général  
Réseau québécois des  
écoles micro-entreprises  
environnementales

# L'encadrement : une excellente note pour l'école publique !

« La perception populaire héritée de l'époque des polyvalentes ne correspond plus à la réalité. »

Jean-Pierre Proulx, président du Conseil supérieur de l'éducation

Le 29 janvier dernier, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a lancé, à l'école Rochebelle de la Commission scolaire des Découvreurs, son plus récent avis, *L'encadrement des élèves au secondaire : au-delà des mythes, un bilan positif !* Cet avis trace un portrait très réjouissant de la qualité des services rendus par l'école publique sur le plan de l'encadrement des élèves au secondaire. Ce bilan vient du même coup détruire un mythe largement répandu au regard de l'école publique.

Une vaste enquête, menée au printemps dernier, auprès de l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire publics et privés, tant francophones qu'anglophones, a permis au Conseil supérieur de l'éducation de tracer un portrait de l'encadrement dans le milieu scolaire et de poser le diagnostic suivant : « Contrairement à l'opinion courante, les mesures d'encadrement offertes dans les écoles secondaires sont nombreuses et variées dans le réseau tant public que privé. »

Rappelons que cet avis émanait d'une demande de l'ancien ministre de l'Éducation, reprise par l'actuel ministre, M. Pierre Reid, qui souhaitait une réflexion en profondeur sur cette question dans le contexte de la réforme de l'éducation en voie d'implantation au secondaire et dans celui de la concurrence entre les écoles secondaires publiques et privées.

Selon le Conseil supérieur de l'éducation, si le mythe du peu d'encadrement offert dans les écoles secondaires publiques continue encore de circuler auprès de l'opinion publique, c'est en raison notamment d'un manque majeur d'information. Les parents et la population en général sont peu informés des réalisations des écoles secondaires. Cette perception a d'ailleurs été remarquée dans le sondage que la FCSQ a mené en 2002 : *Étude portant sur les perceptions des Québécois et des Québécoises à l'égard des écoles*

publiques. Les répondants avaient alors soutenu, à 48 %, qu'ils n'étaient pas suffisamment informés. De plus, le sondage démontrait que les écoles avaient tout intérêt à partager de l'information avec la population, puisqu'on constatait que les personnes se jugeant suffisamment informées étaient plus satisfaites des écoles publiques dans une proportion de 72 %.

## L'encadrement : une valeur attrayant

Le même sondage avait fait ressortir que l'encadrement était l'une des valeurs jugée comme très attrayante par la population en général (35 %) avant même celle de la diversification des programmes (27 %). L'encadrement influence positivement sa perception de l'école publique.

Précisons que, dans l'esprit de bien des gens, des parents et de la population en général, l'encadrement est souvent perçu comme étant plus lié à la discipline à l'école. Dans son rapport, le Conseil supérieur de l'éducation donne un autre sens beaucoup

## Mesures d'encadrement pédagogique en application dans les établissements d'enseignement secondaire selon le secteur et la langue d'enseignement

Mesures d'encadrement pédagogique	Ensemble** (N=492)	Secteur d'enseignement		Langue d'enseignement*	
		public (N=379)	privé (N=113)	anglais (N=108)	français (N=427)
a. Le regroupement des élèves en unités plus réduites	56,8	56,9	56,2	47,1	60,4
b. Le titulariat	47,6	43,8	61,4	53,5	46,9
c. La charge de groupe	50,6	50,8	50,2	64,7	48,1
d. Le tutorat	65,3	70,5	47,0	64,7	66,5
e. Les groupes stables	83,7	81,2	92,6	77,9	84,5
f. Le mentorat ou aide par les pairs	45,9	42,7	57,5	51,1	45,1
g. La récupération, le rattrapage, les activités de mise à niveau	94,9	96,3	89,7	86,5	97,2
h. L'aide aux devoirs et aux leçons	59,5	59,9	58,3	73,7	56,1
i. Les périodes d'étude inscrites à l'horaire	19,6	14,5	38,0	20,3	18,6
j. Les communications avec les parents sous plusieurs formes	98,2	97,7	100,0	96,3	98,8
k. Les équipes restreintes de personnes enseignantes responsables d'un ou de plusieurs groupes d'élèves	47,1	47,4	46,3	52,0	45,8
l. Le temps de concertation et le travail d'équipe entre personnes enseignantes, autres que les journées pédagogiques et les activités de perfectionnement	57,3	55,6	63,3	65,2	55,8

\* Les écoles bilingues (n=43) sont incluses dans les deux types d'établissements linguistiques.

\*\* Les pourcentages dans chaque colonne sont calculés sur le nombre total des écoles de chaque catégorie (ensemble : 492; public : 379; privé : 113; etc.).

Source : Roy et Richard (2003, p. 12).

Tableau A, tiré du rapport synthèse du CSE, p. 5.

Marie Blouin

Conseillère en communications à la FCSQ  
mblouin@fcsq.qc.ca

plus global à cette valeur : « [...] vise l'aide à l'élève en vue de réaliser une synthèse des éléments de formation reçue, tant au niveau du rendement scolaire qu'au niveau de son comportement. » Il s'agit là d'une vision de l'encadrement des élèves qui comprend non seulement la discipline, mais aussi le soutien aux élèves sur les plans scolaire, personnel et social.

En fait, selon le rapport, l'encadrement vise « [...] à organiser les relations entre les adultes de l'école, les élèves et leurs parents pour la tenue d'activités éducatives qui favoriseront la réussite, le développement d'un sentiment d'appartenance à l'école, le dépistage de situations problèmes et le développement d'une culture d'établissement. »

## Les formes d'encadrement à l'école

Le tableau de la page précédente indique les formes d'encadrement pédagogique en application dans les établissements d'enseignement secondaire. Il fait ressortir assez fortement qu'il existe peu de différences entre les établissements en termes d'encadrement, qu'ils soient privés ou publics. La plus grande différence se situe au plan du titulariat (enseignant qui enseigne deux ou plusieurs matières, à un même groupe), qui est plus populaire dans le secteur privé que dans le secteur public, alors que le tutorat (enseignant qui fournit l'aide nécessaire à l'élève au plan pédagogique, social ou personnel) l'est plus dans le secteur public. D'ailleurs, on organise davantage d'activités de récupération dans notre réseau scolaire.

Fait intéressant à constater également : les établissements publics offrent beaucoup de ressources dans différents services, qu'il s'agisse de l'orientation scolaire, du soutien au cheminement, de la vie scolaire, etc. Les parents peuvent compter sur des professionnels qualifiés pour offrir le soutien nécessaire aux élèves, comme en témoignent les tableaux illustrés sur cette page.

## Les activités parascolaires – La majorité des établissements en offrent

L'enquête a aussi fait ressortir que les activités parascolaires, une autre mesure qui fait partie de l'encadrement des élèves, sont aussi très présentes dans le milieu scolaire. La majorité des établissements d'enseignement secondaire en offrent. Elles prennent la forme d'activités sportives (96 %), culturelles (93,9 %), à vocation communautaire (84,6 %) et scientifiques (75,2 %).

Précisons que le sondage de la FCSQ avait fait ressortir le grand attrait que représentaient les activités parascolaires à l'école. En effet, 9 personnes sur 10 estimaient cet aspect important dans le développement global des enfants. Plus on avance en âge, plus notre revenu et notre scolarité sont élevés, plus on juge l'organisation

Suite en page 12

## Présence de ressources professionnelles, techniques, ou autres, dans l'école pour offrir des services

Services offerts	Ensemble** (N=492)	Secteur		Langue	
		d'enseignement public (N=379)	privé (N=113)	d'enseignement* anglais (N=108)	français (N=427)
Orientation scolaire et professionnelle	96,2	96,2	96,1	95,0	97,0
Psychologie, psychoéducation et éducation spécialisée	90,5	97,9	63,8	90,2	91,3
Soutien au cheminement scolaire (orthopédagogue, orthophoniste, etc.)	64,3	74,6	31,0	85,6	59,2
Animation spirituelle et engagement communautaire	91,4	94,5	81,3	87,5	94,2
Santé et services sociaux	86,9	94,2	60,8	82,5	89,3
Vie scolaire associative (conseil d'élèves, coop scolaire, etc.)	79,3	79,1	80,1	80,2	79,4
Activités parascolaires	95,9	95,9	95,8	91,3	97,6

\* Les écoles bilingues (n=43) sont incluses dans les deux types d'établissements linguistiques.

\*\* Les pourcentages dans chaque colonne sont calculés sur le nombre total des écoles de chaque catégorie (ensemble : 492 ; public : 379 ; privé : 113 ; etc.).

Source : Roy et Richard (2003, p. 36).

Tableau 4, tiré du rapport complet du CSE, p. 33.

## Présence de ressources professionnelles, techniques, ou autres, dans l'école pour faire face aux situations problèmes

Situations problèmes	Ensemble** (N=492)	Secteur		Langue	
		d'enseignement public (N=379)	privé (N=113)	d'enseignement* anglais (N=108)	français (N=427)
Violence, intimidation, taxage	86,7	90,1	74,8	92,4	85,2
Toxicomanie, alcoolisme	91,1	91,5	89,5	93,7	90,6
Prévention du suicide, détresse psychologique	91,9	93,0	87,9	92,3	92,4

\* Les écoles bilingues (n=43) sont incluses dans les deux types d'établissements linguistiques.

\*\* Les pourcentages dans chaque colonne sont calculés sur le nombre total des écoles de chaque catégorie (ensemble : 492 ; public : 379 ; privé : 113 ; etc.).

Source : Roy et Richard (2003, p. 33).

Tableau 6, tiré du rapport complet du CSE, p. 33.

# « Encadrement »

d'activités parascolaires comme essentielle, toujours selon le même sondage.

Au regard des règles de conduite et de sécurité, l'analyse des résultats du Conseil démontre que leur existence est plus fréquente dans les écoles publiques (96,6 %) que dans les écoles privées (90,6 %). En fait, les écoles publiques disposent des ressources nécessaires (90,1 %) pour contrer certains problèmes comme la violence, le harcèlement et l'intimidation. Sur ce plan, elles peuvent aussi compter sur le soutien d'organismes extérieurs comme les centres locaux de services communautaires (CLSC) et les autres organismes du réseau de la santé et des services sociaux.

## Les attentes des parents et des élèves

Chaque groupe a ses attentes en termes d'encadrement. Le rapport du Conseil supérieur de l'éducation s'est penché sur cette question. Les parents, par exemple, demandent que l'école favorise le développement des talents et des compétences de leur enfant dans un milieu sain et sécuritaire qui invite leurs enfants au civisme et à la discipline. Ils privilégient aussi une école qui soutient les enfants même en dehors des heures de cours dans le cadre d'activités éducatives riches et diversifiées comme la récupération, l'école du samedi, des périodes d'étude, l'aide aux devoirs et aux leçons (formule d'ailleurs de plus en plus répandue dans le milieu scolaire sur l'heure du dîner ou après les heures de classe).

Quant aux élèves interrogés lors de cette enquête, ils ont brossé le modèle d'encadrement qu'ils voient comme idéal : permettre l'accès à une multitude de ressources et d'activités, favoriser des liens étroits avec le personnel de l'école (point déterminant, semble-t-il, dans le fait qu'ils s'engagent ou non dans la vie de l'école), existence de règlements, plus grande écoute des personnes affectées à leur surveillance, incluant les enseignantes et les enseignants.

Le Conseil supérieur conclut dans son rapport qu'il appartient à chaque établissement de faire connaître, à la communauté qu'il dessert, les mesures d'encadrement qu'il a choisies pour aider notamment à combattre le préjugé négatif qui entoure l'école publique. Il propose aussi de soutenir des projets de recherche qui permettent d'améliorer les mesures d'encadrement des élèves à partir de la 3<sup>e</sup> secondaire jusqu'à la fin du secondaire public.

Existence dans l'école de règles de conduite et de sécurité approuvées par le conseil d'établissement ou par le conseil d'administration pour l'ensemble des établissements et selon le secteur d'enseignement et la taille des écoles

Catégories	Pourcentage des écoles*
Ensemble des écoles (n=492)	95,3
Écoles du secteur public (n=379)	96,6
Écoles du secteur privé (n=113)	90,6
Écoles ayant moins de 500 élèves (n=219)	93,0
Écoles ayant de 500 à 999 élèves (n=148)	95,2
Écoles ayant de 1 000 à 1 499 élèves (n=79)	100,0
Écoles ayant 1 500 élèves et plus (n=46)	100,0

\* Le pourcentage est calculé sur le nombre total des écoles de chaque catégorie (ensemble : 492; public : 379; privé : 113; etc.).

Source : Roy et Richard (2003, p. 47).

Tableau C, tiré du rapport synthèse du CSE, p. 8.

Les élèves ont brossé le modèle d'encadrement idéal : l'accès à une multitude de ressources et d'activités, favoriser des liens étroits avec le personnel de l'école, existence de règlements, plus grande écoute des personnes affectées à leur surveillance.

Des orientations et des moyens sont également proposés dans cette étude pour que l'encadrement des élèves puisse convenir aux élèves de chaque établissement. Pour en savoir davantage, nous invitons les lecteurs à consulter le rapport du Conseil, en version abrégée ou complète, sur son site : [www.cse.gouv.qc.ca](http://www.cse.gouv.qc.ca). Bref, un rapport encourageant qui démontre hors de tout doute l'excellente qualité des services offerts dans les écoles publiques.

Sources de l'information : Rapport du Conseil supérieur de l'éducation *L'encadrement des élèves au secondaire : au-delà des mythes, un bilan positif* (janvier 2004) et communiqué de presse du CSE du 29 janvier 2004.

# « Cannabis »

## Projet de loi C-38

### Décriminalisation du cannabis

#### Qu'en est-il ?

L'ex-ministre de la Justice du Canada, Martin Cauchon, déposait le 27 mai 2003 le projet de loi C-38 modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, afin d'adoucir les peines imposées aux personnes prises en possession de petites quantités de cannabis (marijuana).

Selon une étude récente de l'Institut de la statistique du Québec, 40 % des élèves de 12 à 17 ans ont déjà consommé du cannabis et la moitié de ceux-ci le font régulièrement. Bien qu'il soit impossible de prévoir le sort que la Chambre des communes du Canada réservera à ce projet de loi, il est indéniable que son adoption aurait un impact sur la clientèle des écoles secondaires. Une analyse comparative de la législation actuelle et des modifications proposées dans le projet de loi C-38 permettra de bien comprendre les conséquences de la décriminalisation liées à la possession de cannabis.

La possession d'un gramme et moins de résine de cannabis constituerait une contravention passible d'une amende maximale de deux cent dollars pour un adolescent.

En vertu de la loi actuelle, la possession d'un gramme et moins de résine de cannabis ou la possession de trente grammes et moins de cannabis constitue une *infraction sommaire* passible d'une amende maximale de mille dollars et d'un emprisonnement maximal de six mois, ou de l'une de ces peines. Pour de plus grosses quantités, le contrevenant commet soit un *acte criminel* passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans, soit une *infraction sommaire* passible, pour une première infraction, d'une amende maximale de mille dollars et d'un emprisonnement maximal de six mois, ou de l'une de ces peines. En cas de récidive, il est passible d'une amende maximale de deux mille dollars et d'un emprisonnement maximal de un an, ou de l'une de ces peines.

En vertu du projet de loi C-38 et de ses règlements d'application, la possession d'un gramme et moins de résine de cannabis constituerait une *contravention* passible d'une amende maximale de deux cents dollars pour un adolescent (personne âgée d'au moins douze ans, mais qui n'a pas atteint l'âge de dix-huit ans). La possession de quinze grammes et moins de cannabis constituerait une *contravention* passible d'une amende maximale de cent dollars pour un adolescent. Si l'acte reproché avait lieu à l'intérieur d'une école, sur le terrain d'une école ou à proximité (dans les deux situations), la *contravention* serait passible d'une amende maximale de deux cent cinquante dollars pour un adolescent.

Un adolescent qui refuserait de payer l'amende et les frais imposés par ce tribunal pourrait se voir imposer un placement d'une journée ou des travaux communautaires.

Par ailleurs, la possession de plus de quinze grammes de cannabis, sans excéder trente grammes, constituerait soit une *infraction sommaire* passible d'une amende maximale de mille dollars et d'un emprisonnement maximal de six mois, ou de l'une de ces peines, soit une *contravention* passible d'une amende maximale de deux cents dollars pour un adolescent. Pour de plus grosses quantités, le contrevenant commettrait soit un *acte criminel* passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans, soit une *infraction sommaire* passible, pour une première infraction, d'une amende maximale de mille dollars et d'un emprisonnement maximal de six mois, ou de l'une de ces peines ou, en cas de récidive, d'une amende maximale de deux mille dollars et d'un emprisonnement maximal de un an, ou de l'une de ces peines.

Au niveau de l'école, les policiers éducateurs auraient le pouvoir d'imposer des amendes aux élèves en dressant des contraventions.

Un adolescent, qui se verrait émettre une *contravention*, recevrait un procès-verbal d'un policier indiquant le montant de l'amende et des frais ainsi que le choix s'offrant à lui, soit de présenter un plaidoyer de culpabilité et de payer le montant total indiqué sur le procès-verbal, soit de demander un procès devant le tribunal pour adolescents. Un adolescent qui refuserait de payer l'amende et les frais imposés par ce tribunal pourrait se voir imposer un placement d'une journée ou des travaux communautaires. Concernant les antécédents judiciaires, l'adolescent n'aurait toujours pas de casier judiciaire en vertu de la Loi sur les casiers judiciaires, mais le dossier judiciaire tenu en vertu de la Loi sur la justice pénale pour les adolescents continuerait d'exister.

Au niveau de l'école, les policiers éducateurs auraient le pouvoir d'imposer des amendes aux élèves en dressant des contraventions. Si, pour certains, l'imposition d'une simple amende avait pour effet de banaliser la consommation de cannabis en milieu scolaire, il faut savoir qu'en vertu de la législation actuelle, les tribunaux imposent rarement des peines d'emprisonnement ou des amendes importantes pour des infractions liées à la possession de petites quantités de cannabis. De plus, l'adoption des modifications proposées par le projet de loi C-38 n'aurait pas pour effet d'empêcher les écoles de continuer d'appliquer leur politique de tolérance zéro et d'imposer, aux élèves trouvés en possession de petites quantités de cannabis, des sanctions appropriées.



Alain Guimont

Avocat et conseiller juridique à la FCSQ  
alguimont@fcsq.qc.ca

# Une formule gagnante!

Marie Blouin

Conseillère en communications à la FCSQ  
mblouin@fcsq.qc.ca

Dans le réseau public d'éducation, on utilise de plus en plus la promotion, le marketing et la publicité pour faire valoir l'école publique. Mais une formule plus timide qui n'est pas souvent abordée et qui fait ses preuves depuis plus de 40 ans est celle des relations publiques. C'est le type de communication qui sensibilise le plus l'opinion publique. Les relations publiques constituent en fait une formule gagnante pour toutes les personnes soucieuses de les exploiter judicieusement.

*La Fédération a été invitée à présenter un atelier de formation sur cette question dans le cadre d'un colloque tenu par l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, le 7 février dernier, à Longueuil.*

La pratique des relations publiques dans le domaine de l'éducation est née aux États-Unis dans les années 1960. Ce sont les universités Yale, Columbia et Harvard qui ont été les premières à en faire. L'application de cette pratique a permis de rendre ces institutions célèbres. Les écoles américaines ont ensuite imité ce modèle plusieurs années plus tard alors que les écoles canadiennes, dont les québécoises, ont emprunté cette direction dans les années 1970.

Selon un chercheur américain réputé dans le domaine, Philip Kotler, les relations publiques sont apparues dans un contexte difficile : manque de fonds du gouvernement pour l'éducation, décrochage, mauvaise presse en général, etc.

*Pour faire de bonnes relations publiques, il faut être un bon communicateur et un représentant scolaire qui connaît très bien son milieu interne et externe.*

## Qu'est-ce que les relations publiques?

Les relations publiques sont des communications de proximité avec la communauté. Par exemple, le président de la commission scolaire en exerce quand il participe à des événements tenus dans son milieu, donne des conférences auprès des chambres de commerce, entre en communication avec les parents, le public en général ou accorde des entrevues à des journalistes.

À la différence du marketing, qui vise la mise en marché d'un produit, les relations publiques constituent une opération de séduction vis-à-vis un ou des publics donnés pour informer, promouvoir et même aider à modifier une perception négative.

*Les relations publiques sont des communications de proximité avec la communauté.*

Avant d'entreprendre des actions de relations publiques, il importe de bien connaître la stratégie de communication de la commission scolaire et de privilégier les aspects suivants. En premier lieu, *connaître et comprendre son environnement* pour bien saisir les orientations stratégiques de la commission scolaire. Un bon moyen consiste, à l'interne, à parcourir la documentation des écoles et de la commission scolaire, à l'externe, à observer à l'aide d'une revue de presse ou de sondages locaux la perception du public envers la commission scolaire.

Le deuxième aspect à privilégier est *d'identifier ses objectifs*. Est-ce qu'on souhaite promouvoir la commission scolaire? informer la communauté? changer une perception négative?

Il est aussi important *d'identifier des moyens pour réaliser ses objectifs*, comme des activités portes ouvertes, d'être présent à des activités organisées par le milieu socioéconomique et de prononcer des allocutions devant des partenaires. Avant tout, il faut toutefois prendre bien soin d'identifier des

groupes cibles, c'est-à-dire d'intérêt pour la commission scolaire : la municipalité? les entreprises locales? les institutions locales (santé, éducation)? les groupes communautaires? À cet égard, il est pertinent de constituer une liste des groupes, organismes et entreprises de votre milieu. Pour attirer leur attention, soyez inventif : créez des situations pour les inviter dans votre milieu. La commission scolaire peut aussi leur acheminer des informations régulièrement pour leur faire connaître ses réalisations et son savoir-faire.

## Évaluer la portée de ses actions

Enfin, toute action de communication devient profitable si on *évalue la portée de ses actions*. Il s'agit là du dernier volet pour améliorer ses communications avec sa communauté. Pour voir si le message a porté ses fruits, on doit se poser les questions suivantes : Les groupes ciblés ont-ils reçu le message? Ont-ils répondu ou réagi? Quelle influence ai-je exercée? Des questions simples qui permettront d'améliorer ses communications.

N'oublions jamais que les relations publiques constituent une activité de communication des plus efficaces même si elles sont moins spectaculaires que d'autres moyens comme les campagnes médiatiques.

## Conseils pratiques pour améliorer vos activités de représentation

- Soignez votre image
- Réutilisez le même message
- Témoignez un sentiment d'appartenance
- Soignez vos relations
- Évitez un jargon trop spécialisé en éducation
- Soyez crédible – Documentez-vous abondamment
- Évitez d'être trop modeste



# L'éducation... Ailleurs dans le monde

## Canada – Calgary On mise beaucoup sur Internet !

À Calgary, on mise beaucoup sur Internet à l'école. Outre le fait que des spécialistes en informatique assistent les enseignants en classe, des établissements situés à Glendale ont audacieusement saisi l'occasion en innovant avec le Réseau éducatif Galilée qui a pour objectif d'intégrer l'école à l'ère de l'économie de l'information.

## Asie du Sud – Afrique subsaharienne Un phénomène féminin : la non-scolarisation

Les filles sont les principales victimes de la non-scolarisation dans le monde. Sur environ 113 millions d'enfants non scolarisés dans le monde, 60 % sont des filles, et la plupart vivent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Les coutumes, la pauvreté et la violence sont en partie responsables de ce phénomène.

## Dans 27 pays de l'Est Taux de décrochage en hausse

Selon un rapport de l'Unicef paru dans un courrier électronique de l'Unesco de 2001, le nombre des 15-18 ans décrocheurs a augmenté de trois millions entre 1989 et 1998 dans les 27 pays de l'Est et de la Communauté des États indépendants, passant de six à neuf millions.

## Moscou Une approche pédagogique différente

Dans une école au nord-est de Moscou, dans le quartier d'Izmailovo, diverses expériences sont menées, s'inspirant, par exemple, d'autres expériences du Royaume-Uni. L'école se préoccupe notamment de la personnalité des élèves, de leurs aptitudes et de leurs besoins spécifiques. Les programmes et la discipline doivent s'y subordonner, et l'école garantit à chacun le libre choix des matières, des professeurs et même de l'assiduité.

## Pays-Bas Pénurie d'enseignants

Almere, une ville des Pays-Bas, vit un problème des plus criants : c'est la ville des Pays-Bas qui manque le plus de personnel enseignant. Le problème est si criant que la ville a dû, entre Noël et l'été derniers, fermer plusieurs écoles un ou deux jours par semaine.

## Russie – Afrique du Sud Publicité pour recruter des profs

Que ce soit en Russie, en Afrique du Sud ou en Nouvelle-Zélande, certains pays demandeurs ont assoupli leur législation sur l'immigration pour attirer des candidats à la fonction d'enseignant. De plus, plusieurs optent pour de la publicité télévisée avec des slogans tels *Tout le monde se souvient d'un bon professeur; Soyez enseignant, soyez un héros; Professeur, et si l'avenir c'était vous?*

## Canada – Edmonton Défense d'intimider les autres !

Selon le *Journal de Québec* du 15 mars 2003, Edmonton est devenue la première ville canadienne à adopter un règlement municipal interdisant l'intimidation. En effet, toute personne qui a moins de 18 ans et qui commet un acte d'intimidation (*bullying*) est passible d'une amende minimale de 250 \$.

## États-Unis Étude sur la sécurité à l'école

Selon le bulletin *PEB échanges* de l'OCDE d'octobre 2002, le ministère de l'Éducation des États-Unis et les services secrets américains ont réalisé une étude qui a duré trois ans portant sur la sécurité à l'école « Safe School Initiative ». Les partenaires ont produit un rapport ainsi qu'un complément pour l'accompagner. Ce guide est destiné aux établissements scolaires. Il s'intitule, en français, *Analyse des risques dans les établissements scolaires : comment gérer les menaces et instaurer un climat de sécurité*. Pour information : edpubsinet.ed.gov.

# 21 millions de dollars pour éveiller une nouvelle génération d'entrepreneurs !

**L**e 17 février dernier, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a rendu public le premier plan d'action triennal du *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* du gouvernement du Québec. Au cours des trois prochaines années, 21 millions de dollars seront consacrés, à la fois par le gouvernement et par le Fonds Jeunesse, à la réalisation d'une série de mesures dédiées au développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes. L'objectif ultime de ce plan : faire de nos jeunes des entrepreneurs accomplis qui mettront sur pied des entreprises qui changeront le visage du Québec.

Ce plan ambitieux, qui implique de profonds changements culturels et l'adoption de nouvelles attitudes, prévoit une série de mesures qui devraient permettre aux jeunes de développer leur créativité et leur autonomie ainsi que leur sens du leadership, des responsabilités et de la solidarité, valeurs intrinsèques au développement d'une culture entrepreneuriale au Québec.

### Trois axes d'intervention

L'identification des mesures prévues par le plan triennal du *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* a fait l'objet d'une démarche rigoureuse qui a pris la forme d'une large consultation menée auprès de nombreux partenaires du réseau québécois de l'entrepreneuriat. Ainsi, la mise en œuvre de ce plan triennal, bien qu'elle sera coordonnée par le Secrétariat à la jeunesse, sera réalisée en étroite collaboration avec des leaders du réseau québécois de l'entrepreneuriat jeunesse, qui seront épaulés par les ministères de l'Éducation (MEQ) et du Développement économique et régional (MDER).

Les mesures retenues par le plan triennal s'articulent autour de trois axes d'intervention.

**Axe 1**  
La mise à contribution de l'école

**Axe 2**  
La création d'un environnement favorable

**Axe 3**  
La diffusion de stratégies efficaces auprès des jeunes entrepreneurs

*« Choisir l'entrepreneuriat, c'est un premier pas vers l'émergence d'une véritable culture de la relève au Québec » - Jean Charest.*

Chacun de ces trois axes touche directement les commissions scolaires, qui seront invitées à renforcer davantage leur rôle d'incubateur de la culture entrepreneuriale au Québec et à mettre l'épaule à la roue afin de concrétiser les objectifs et les mesures identifiés par le plan triennal.

### Clientèles visées

La majorité des mesures du plan s'adressent directement aux jeunes et aux écoles. Elles peuvent être des initiatives nouvelles ou une bonification de services déjà offerts. De plus, plusieurs d'entre elles visent la sensibilisation et l'engagement des différents intervenants qui sont essentiels à la mise en œuvre de ce vaste projet de société :

- les parents dont le soutien et l'encouragement font souvent la différence dans la décision ou non d'entreprendre ;
- les enseignantes et les enseignants, pour leur rôle clé dans la transmission du savoir et des connaissances ;
- les entrepreneurs qui, à titre de modèles ou de mentors, peuvent contribuer activement à la réussite des jeunes entrepreneurs ;
- les élus municipaux, qui sont appelés à jouer un rôle de plus en plus déterminant dans le développement socioéconomique de leur communauté.

### Quelques mesures concrètes de ce plan triennal

- Création de 75 postes d'agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat intégrés dans les Carrefour Jeunesse-emploi du Québec (CJE)
- Création de 11 postes d'agent chargé de promouvoir les activités d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif et à l'économie sociale
- Instauration du programme d'entrepreneuriat-études, notamment avec la collaboration de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Développement du Réseau québécois des écoles micro-entreprises environnementales
- Élaboration d'une formation de courte durée qui sera offerte par le réseau public des Services aux entreprises (SAE) du Québec
- Intégration de l'entrepreneuriat au programme de formation des enseignants et des conseillers en orientation
- Organisation d'un colloque annuel regroupant les intervenants en entrepreneuriat jeunesse des milieux scolaire et parascolaire afin de favoriser le partage d'expériences innovatrices



Brigitte Roy

Conseillère en communications et coordonnatrice régionale à la FCSQ  
broy@fcsq.qc.ca

# « Entrepreneuriat »

Outre la mobilisation de ces acteurs incontournables, le plan d'action permettra, entre autres choses, de :

- concevoir et diffuser diverses activités pédagogiques dédiées à l'entrepreneuriat ;
- partager des expériences innovatrices favorisant l'émergence des valeurs, des attitudes et des compétences entrepreneuriales chez les jeunes ;
- soutenir l'action des réseaux voués à la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes ;
- favoriser le développement d'une relève dynamique dans les petites et moyennes entreprises québécoises ;
- diffuser, auprès des jeunes entrepreneurs, des stratégies efficaces en vue de favoriser l'amélioration de leurs habiletés de gestion ;

- créer un réseau de personnes-ressources vouées à la sensibilisation et à la promotion de l'entrepreneuriat sous toutes ses formes.

## Tout un défi !

En appelant son programme *Défi de l'entrepreneuriat*, le gouvernement et ses partenaires ne pouvaient trouver d'appellation plus juste ! Le changement des valeurs et des attitudes envers l'entrepreneurship constitue effectivement un défi de taille pour la société québécoise. Et les commissions scolaires, au cœur même des communautés, joueront un rôle crucial dans ce processus qui amènera nos jeunes à voir l'avenir sous un jour nouveau et à aller au bout de leurs rêves.

Pour obtenir les détails de ce plan triennal, vous pouvez consulter le site Internet du Secrétariat à la jeunesse à l'adresse [www.mce.gouv.qc.ca](http://www.mce.gouv.qc.ca).



Plus de 300 jeunes ont participé au lancement du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, dont ceux de l'école primaire Cœur-Vaillant de la Commission scolaire des Découvreurs, récipiendaire du Prix Paul-Arthur Fortin 2004 de la Fondation de l'entrepreneurship. De gauche à droite : M<sup>me</sup> Geneviève Pigeon, enseignante et agente de milieu à l'école Cœur-Vaillant, M. Martin Bouchard, pdg de Copernic, M<sup>me</sup> Julie Massicotte, présidente de Communications image Julie Massicotte, M. Jean Charest, premier ministre du Québec, M. Rino Lévesque, directeur de l'école Cœur-Vaillant, M. Claude Gélinas, président de la Commission scolaire des Découvreurs, M. Jean-Sébastien Reid, directeur adjoint de l'école Cœur-Vaillant, ainsi qu'une douzaine d'élèves de cette école.

## OBJECTIFS DU PLAN TRIENNAL

### Axe 1 Mise à contribution de l'école

1. Concevoir et diffuser, dans le cadre des programmes scolaires du primaire, du secondaire et du collégial, des outils de sensibilisation à l'entrepreneuriat
2. Sensibiliser à l'entrepreneuriat les futurs enseignants et conseillers en orientation
3. Repérer et diffuser les formules éprouvées favorisant l'émergence des valeurs, des attitudes et des compétences entrepreneuriales chez les jeunes
4. Mettre l'université à contribution afin de promouvoir la culture entrepreneuriale et l'entrepreneuriat auprès des jeunes
5. Consolider l'action des réseaux voués à la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes lors d'activités parascolaires

### Axe 2 Création d'un environnement favorable

1. Conscientiser les proches, et particulièrement la famille, à l'importance de favoriser l'émergence de la culture entrepreneuriale
2. Favoriser le rapprochement de l'entrepreneur et de l'école
3. Encourager les entrepreneurs, notamment les propriétaires d'entreprise familiale, à planifier la relève
4. Consulter les entrepreneurs concernant les mesures de mise en valeur de la culture entrepreneuriale et de développement de l'entrepreneuriat
5. Favoriser l'engagement des élus municipaux dans le développement de l'entrepreneuriat jeunesse
6. Créer un réseau de personnes-ressources vouées à la sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse sur l'ensemble du territoire québécois
7. Promouvoir l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes

### Axe 3 Diffusion de stratégies efficaces auprès des jeunes entrepreneurs

1. Offrir, par Internet, des services d'information et de soutien aux jeunes entrepreneurs
2. Promouvoir le réseautage d'entreprises auprès des jeunes
3. Favoriser l'amélioration des habiletés de gestion des jeunes entrepreneurs
4. Promouvoir la pratique du mentorat
5. Soutenir des projets de microcrédit de jeunes entrepreneurs

# Améliorer les chances que votre rapport annuel soit lu!

Marie Blouin

Conseillère en communications à la FCSQ  
mblouin@fcsq.qc.ca

Chaque année, de novembre à avril, les commissions scolaires produisent et diffusent largement leur rapport annuel. S'assure-t-on de mettre toutes les chances de son côté pour que ce rapport annuel soit lu et qu'il rejoigne les bonnes cibles au bon moment?

L'Association des cadres scolaires du Québec a tenu, les 5 et 6 février à Québec, un colloque qui portait sur le thème de la reddition de comptes en communication. La Fédération était présente, et son directeur général, M. Réjean Morel, a livré une allocution sur ce thème. Cette activité a connu un vif succès auprès des participantes et des participants et a permis d'enrichir nos réflexions à ce sujet.

## Tous les moyens utilisés sont bons en principe

Il n'existe pas, bien sûr, de formule miracle pour rendre publique l'information contenue dans le rapport annuel. Qu'il prenne la forme d'une brochure, d'un encart dans un hebdo, d'un dépliant ou qu'il soit disponible sur le site Internet de la commission scolaire, tous les moyens utilisés sont bons en principe. Toutefois, pour vous assurer que l'information s'est bien rendue et, surtout, qu'elle a été lue, nous vous invitons à évaluer chaque année la formule utilisée. Pour ce faire, vous pouvez, par exemple, constituer un groupe de travail de cinq ou six personnes au plus composé de parents, de directeurs d'établissement, de gestionnaires de la commission scolaire. Sondez leur opinion pour voir si le moyen ou la formule sélectionnée a porté ses fruits. Répétez l'expérience si elle s'est avérée populaire et accessible.

---

Le sondage d'opinion constitue un bon moyen de tâter le pouls du public en éducation

---

Pour améliorer l'information qualitative contenue dans le rapport annuel, avant de le rédiger, assurez-vous que l'information à transmettre réponde bien aux attentes des parents et des

contribuables. Le sondage d'opinion annuel constitue un bon moyen de tâter le pouls du public. Vous saurez alors la perception que le public a des écoles et de la commission scolaire. Ces données pourront vous fournir des indicateurs très intéressants sur, notamment, les préoccupations des parents. De plus, la pratique du sondage d'opinion permet à la commission scolaire d'évaluer la qualité des services rendus. Si les résultats sont probants, pourquoi ne pas les publier dans le rapport annuel? Il s'agit là d'une bonne manière de promouvoir la commission scolaire et les écoles publiques.

L'analyse d'une revue de presse régionale constitue aussi un autre moyen de recueillir de l'information sur la perception qu'on a de la commission scolaire et des écoles. Sur une période de six mois ou d'un an, l'exercice peut s'avérer excellent. Les messages ainsi transmis par la presse constituent une autre source d'information qui inspire et alimente le contenu du rapport annuel.

## Soyez stratégique dans votre démarche de reddition de comptes

Il est important d'identifier d'abord les groupes qu'on souhaite joindre : les parents, les partenaires socioéconomiques, les contribuables ou les élèves. Il peut s'avérer judicieux d'acheminer aux contribuables, par exemple, par l'intermédiaire du compte de taxes, l'information qui les intéresse sous la forme d'un dépliant simple et peu coûteux. Comme ils sont surtout intéressés à voir où vont leurs taxes, des tableaux illustrant comment les sommes sont réparties dans les différents secteurs d'activité de la commission scolaire attireront davantage leur attention; cette pratique s'observe d'ailleurs dans plusieurs commissions scolaires. Soulignons que, en fonction du public visé, on peut faire plusieurs adaptations du rapport annuel pour le rendre intéressant en termes de contenu et de contenant (dépliant, rapport traditionnel, encart dans un hebdo, etc.).

D'autres commissions scolaires, qui ont pour public cible des élèves du secondaire, peuvent profiter de la diffusion du journal étudiant pour les informer de leurs activités de l'année. Cette information peut être livrée sous forme d'entrevue, par un jeune journaliste, avec le président de la commission scolaire. Ainsi, par le moyen emprunté, vous vous assurez que l'information se rend à bon port.

---

Il faut réfléchir sur le moment le plus stratégique, identifier les périodes les plus percutantes et adapter l'information en fonction du ou des publics cibles.

---

Le moment de la diffusion ne doit pas être également le fruit du hasard. Ainsi, faire parvenir son rapport annuel en été ou pendant la période des fêtes risque de nuire à l'opération de communication. Il faut réfléchir au moment le plus stratégique, identifier les périodes les plus percutantes et adapter l'information en fonction du ou des publics cibles.

Le moment de l'inscription des élèves en novembre ou avant la sortie du *Palmarès des écoles secondaires* constitue notamment un choix approprié pour livrer l'information aux parents parce qu'ils sont plus réceptifs à cette période de l'année scolaire. Comme les moments stratégiques peuvent varier d'un milieu à l'autre, il appartient à la commission scolaire, en fonction de ses priorités, d'évaluer la période la plus appropriée.

Soyez imaginatif, succinct et ne soyez pas trop modeste (vantez vos forces), car le rapport annuel constitue un véhicule d'information privilégié pour bien renseigner la population, dont les parents, et faire connaître à sa juste valeur la qualité de l'école publique!

«Transport»

La 3<sup>e</sup> Conférence canadienne sur le transport scolaire

## Une excellente occasion d'apprendre et d'échanger !

L'année 2004 sera sûrement un moment important de planification pour les gestionnaires du transport scolaire. Que diriez-vous alors de profiter d'un événement unique pour échanger des idées et aller chercher de nouvelles inspirations ?

La FCSQ est heureuse de collaborer à la 3<sup>e</sup> Conférence canadienne sur le transport scolaire, qui saura assurément vous intéresser. L'événement se tiendra du 9 au 12 mai 2004 à Québec sur le thème *Des idées et des solutions nouvelles*.

Ce sera une occasion en or de rencontrer des intervenants du monde du transport scolaire venant de partout au Canada.

Des intervenants de plusieurs milieux seront présents, dont les commissions scolaires et leurs équivalents de partout au Canada, les entreprises de transport (publiques et privées), les



gouvernements, les propriétaires d'autobus et les organisations qui les représentent de même que les fabricants et les fournisseurs. Bref, vos partenaires, vos collaborateurs et vos confrères y seront. La FCSQ a tenu à être partenaire de l'événement en considérant toute l'importance de la conférence pour les commissions scolaires du Québec.

Les conférences, les ateliers et les tables rondes, offerts en français et en anglais, toucheront une multitude de sujets dont la formation des conducteurs, les liens avec la pédagogie, les logiciels de transport scolaire, la sécurité et la discipline à bord ainsi que la diversification des modes de transport scolaire.

La FCSQ a tenu à être partenaire de l'événement en considérant toute l'importance de la conférence pour les commissions scolaires du Québec.

Nous vous invitons donc à vous rendre au site Internet de l'Association des cadres scolaires du Québec ([www.acsq.qc.ca](http://www.acsq.qc.ca)), où vous trouverez davantage d'information sur l'événement, notamment le programme détaillé et un formulaire d'inscription.

Participez en grand nombre !



Charles Cauchon

Conseiller en financement et en transport scolaires à la FCSQ  
[ccauchon@fcsq.qc.ca](mailto:ccauchon@fcsq.qc.ca)

## Campagne annuelle de sécurité de l'Association du transport écolier du Québec

Depuis 1989, l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), tient une campagne annuelle de sécurité afin de rappeler aux jeunes, aux intervenants et aux automobilistes l'importance d'adopter des comportements sécuritaires à bord et autour des autobus scolaires. La Fédération des commissions scolaires était présente au lancement de cette dernière campagne qui s'est déroulée en février dernier.

De gauche à droite, Charles Laroche, Société de l'assurance automobile du Québec, Alain Turcotte, Commission des transports du Québec, Yvon Marcoux, ministre des Transports, Gaston Lemay, président de l'ATEQ, Bernard Boiteau, vice-président opérations AXA, et Josée Bouchard, vice-présidente à la FCSQ.



Photonik

Savoir

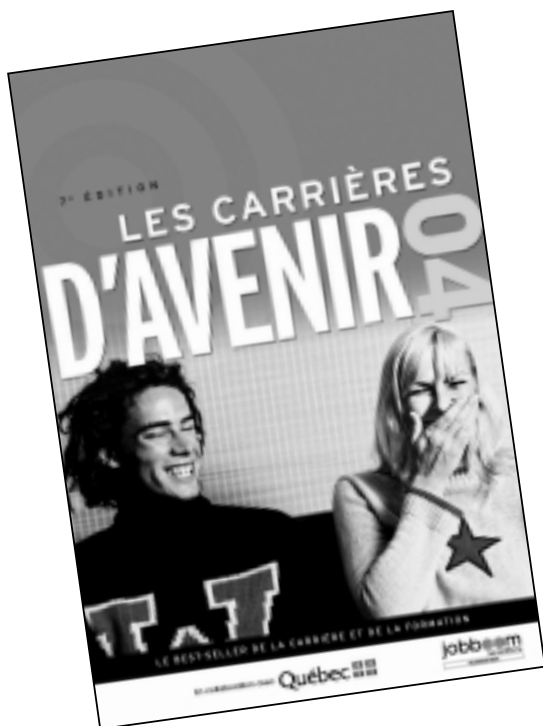
# « Carrières »

## Pour tout savoir sur les carrières d'avenir en 2004

À l'occasion du lancement du guide *Les carrières d'avenir 2004*, la Fédération des commissions scolaires était heureuse de souligner la collaboration importante des commissions scolaires à la réalisation de ce guide qui répertorie les programmes de formation offrant les

meilleures perspectives d'emploi en formation professionnelle, en formation collégiale et en formation universitaire. Ce guide vise à informer les jeunes et les adultes sur les emplois en demande et sur les programmes de formation y conduisant, et ce, pour chacune des régions du

Québec. Rappelons que, selon les prévisions d'Emploi-Québec, sur les 640 000 emplois disponibles entre 2002 et 2006, un fort pourcentage exigera une formation professionnelle et technique.



### FAITS SAILLANTS DE CETTE DERNIÈRE ÉDITION

- On rapporte 129 offres d'emploi pour 6 diplômés
- Le nombre de formations offrant d'excellentes perspectives d'emploi a plus que doublé en moins de dix ans
- Un taux de placement de 90 % et plus pour le tiers des formations au Québec
- Un taux de placement de 100 % depuis 5 ans pour les moulistes
- D'ici 2012, jusqu'à 5 000 postes à pourvoir dans l'industrie des services automobiles
- Des besoins spécialisés de main-d'œuvre en foresterie
- Le tiers des DEP offre des salaires moyens de départ de plus de 700 \$ par semaine
- Entre avril et septembre 2003, 6 diplômés du DEP en mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques ont reçu 129 offres d'emploi

*Le lancement du guide Les carrières d'avenir 2004 a eu lieu à l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal en présence, de gauche à droite, de MM. Claude Béchard, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, François Cartier, vice-président et éditeur des Éditions Jobboom et du groupe de recherche Ma Carrière, et Gaétan Boucher, président-directeur général de la Fédération des cégeps, de M<sup>me</sup> Diane De Courcy, présidente de la Commission scolaire de Montréal, et de M. André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Soulignons que la collaboration de la FCSQ à la publication de ce guide est une des nombreuses mesures prises par les commissions scolaires, au cours des dernières années, pour valoriser la formation professionnelle au secondaire, laquelle compte un taux de réussite moyen des élèves de l'ordre de 80 %, dépassant même 90 % dans certains programmes.*



## Pour un employeur, la communication interne est source de succès

Le 24 septembre 2003, La Capitale assurances générales a été nommée *Meilleur employeur du Québec* dans la catégorie des entreprises de plus de 500 employés. Ce titre, décerné par le magazine *Affaires Plus*, a fait suite, notamment, à un sondage réalisé par la firme-conseil en ressources humaines Watson Wyatt auprès d'employés qui ont participé sur une base volontaire.

La Capitale assurances générales est un des premiers assureurs de dommages au Québec. Son dynamisme et son sens de l'innovation sont reconnus dans le milieu. Depuis toujours, son expansion est très bien contrôlée et continue. L'an dernier, elle a connu un taux de croissance de 14 %. Plusieurs raisons expliquent ces résultats et cette nomination. L'une des plus significatives est indéniablement l'engagement des employés envers leur entreprise.

On ne devient pas le meilleur employeur du jour au lendemain. C'est la résultante de gestes concrets et d'une ferme volonté de la part de la direction générale de prendre les moyens pour créer et stimuler cette participation des employés.

En fait, cet engagement dépend de trois grands facteurs. Tout d'abord, l'attention réelle portée au personnel, ensuite, un milieu de travail stimulant et agréable et, enfin, d'excellentes communications. D'ailleurs, pour M. Réal Circé, président et chef de la direction de La Capitale assurances générales, tous les grands principes de gestion, qu'il s'agisse de la planification, de l'organisation, du contrôle et de la direction, passent irrémédiablement par de bonnes communications pour pouvoir générer un maximum d'efficacité.

À La Capitale assurances générales, cette volonté de communiquer, pour développer un réel esprit d'équipe et de collaboration, se traduit par des gestes concrets.

### La participation

Pour demeurer à la fine pointe du progrès et des dernières technologies, il faut procéder, de temps à autre, à une réingénierie des systèmes, des méthodes et des procédures. C'est une opération exigeante et bien souvent

délicate puisqu'elle implique une remise en question de ce qui existe. À La Capitale assurances générales, les programmes qui visent à définir et à implanter ces changements se font avec les employés qui participent étroitement à ce processus de réingénierie. Tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés ou affectés par les changements seront consultés et écoutés.

### La formation

La formation tient une place importante dans toute l'entreprise; des sommes importantes, au-delà des minimums requis par la loi, y sont consacrées chaque année. Cette formation est développée par nos propres conseillers en formation et est offerte par du personnel interne identifié à cette fin. Ce sont eux qui sont les mieux placés pour connaître et identifier les besoins et déterminer les moyens à prendre pour les combler.

### L'intranet

Les opérations de La Capitale assurances générales sont grandement décentralisées. Sur quelque 650 employés, plus de la moitié travaillent dans 22 bureaux régionaux. Dans un tel contexte, il est primordial que tout le monde soit bien informé en même temps. L'intranet répond à cette exigence. Cette source d'information constante est quotidiennement mise à jour. L'intranet est interactif. Au besoin, ce moyen est également utilisé pour des fins de formation.

### Les rencontres avec tout le personnel

De bonnes communications, c'est aussi un contact humain et la possibilité de rencontrer ceux qui dirigent l'entreprise. Pour cette raison M. Réal Circé, président de la compagnie, et M. John Strome, vice-président directeur, entreprennent régulièrement des tournées provinciales durant lesquelles ils rencontrent tous les employés du siège social et des bureaux régionaux.

À cette occasion, tous les messages sont véhiculés, présentés et discutés avec les employés : la situation financière de l'entreprise, les projets opérationnels, les objectifs de l'année

écoulée; ceux qui ont été atteints et ceux qui ne l'ont pas été. On fait également part des objectifs de l'année à venir et des moyens qui seront mis en place pour les réaliser.

### Des communications uniformes et précises

Aussi, chaque année le plan quinquennal de la compagnie est révisé par la direction générale. Par la suite, tous les cadres intermédiaires, les professionnels et les employés sont rencontrés. C'est un principe généralement reconnu que plus le nombre d'employés qui connaissent et acceptent les objectifs de l'entreprise est élevé, plus les chances de les atteindre sont grandes.

### Le défi du président

Il s'agit là d'une tradition bien implantée qui favorise la communication et qui constitue une source de motivation et de valorisation pour les employés. Le principe est simple : le président lance un défi qui s'échelonne sur toute l'année, à tous les employés; celui-ci se subdivise en sous-objectifs de façon à impliquer tous les services de l'entreprise, mais tous participent à la réalisation de l'objectif final. Le suivi est fait régulièrement et les résultats sont publiés dans l'intranet; il y a des exigences à satisfaire et plusieurs critères d'évaluation sont établis. L'atteinte de plusieurs ou de la totalité de ces critères donne droit à des prix en argent ou en voyages. Le défi du président concerne tous les employés, ainsi chacun a l'occasion d'être valorisé et récompensé.

Il n'y a pas de bonnes compagnies sans un bon personnel. La communication demeure une condition *sine qua non* pour permettre aux employés de bien donner leur rendement maximal et de s'impliquer. Tout le monde en sort gagnant.

Afin de pouvoir entendre de vive voix les styles de communication et de gestion qui font de La Capitale assurances générales le meilleur employeur au Québec, venez nous rencontrer au colloque sur les ressources humaines de la FCSQ, à l'atelier intitulé *Communiquer efficacement au travail!*



Martin Delage

Directeur des ressources humaines  
La Capitale assurances générales

## Gala des Bravos

# Un Gala pour valoriser la réussite

La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) vient de présenter la troisième édition du *Gala des Bravos*, qui a mérité les éloges des médias et, encore une fois, fait la une du quotidien *La Tribune*.

### D'une simple idée à un grand projet

Le *Gala des Bravos* est né de la volonté du conseil des commissaires de doter la CSRS d'un outil promotionnel et de contribuer à la notoriété de l'organisation.

### Un défi de taille

Il fallait, avant tout, s'attaquer aux préjugés défavorables qu'une telle activité provoquerait au sein de l'organisation, à savoir qu'un gala est une activité trop compétitive et élitiste, sans importance réelle pour les élèves. Il fallait élaborer un projet qui puisse intéresser non seulement les élèves, mais aussi le personnel. De plus, il fallait créer une structure impliquant tous les ordres d'enseignement, c'est-à-dire le primaire, le secondaire, l'éducation des adultes et la formation professionnelle.

### Des bravos pour toutes les catégories

Le *Gala des Bravos* est devenu le nom accrocheur de cet événement annuel, autant pour les jeunes que pour les adultes. *Bravo* est le premier mot qui nous vient à l'esprit lorsqu'on veut féliciter et qu'on prononce spontanément lorsqu'on veut encourager quelqu'un.

Quatre catégories ont été créées afin d'honorer des réussites d'élèves du régulier, des vocations particulières et des cheminements particuliers : *Solidarité*, *Courage*, *Défi* et *Excellence*. Les élèves honorés dans les catégories *Courage* et *Défi* nous donnent chaque fois des leçons de vie touchantes. Ainsi, par exemple, nous avons remis un *Bravo*, catégorie *Courage*, à une jeune femme devenue paraplégique à la suite d'un accident et qui, inscrite à la formation professionnelle, désire

ouvrir son salon de coiffure pour personnes handicapées. Un *Bravo*, catégorie *Défi*, a été décerné à un représentant des élèves d'une école primaire ayant lu 13 000 livres en quelques mois. Un *Bravo*, catégorie *Solidarité*, a été décerné à un élève de 6<sup>e</sup> année qui apporte son aide aux plus petits, ou encore à un élève du secondaire qui crée un projet pour la protection de l'environnement. Il y a évidemment les *Bravos*, catégorie *Excellence*, décernés aux élèves qui cumulent toutes les autres qualités en plus d'un excellent dossier scolaire.



### Une équipe passionnée

Nous avons misé sur les forces et les compétences de quelques personnes d'un comité afin de réaliser un gala dont on serait fier et qui se poursuivrait au cours des prochaines années. Nous voulions un gala professionnel. Il fallait une équipe de passionnés et d'artistes qui ne comptent pas les heures de travail.

Un enseignant qui est aussi un artiste sculpteur – Clode Beaupré – a créé le trophée *Bravo* en s'inspirant du logo de la CSRS. Des élèves du programme *Insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ)* l'ont ensuite fabriqué en série. Le *Gala des Bravos* avait son *Bravo* « en or » tout comme le Gala

des Gémeaux avait son Gémeau.

Un comédien et metteur en scène professionnel, Miguel Rétamal, a créé le concept du gala et la mise en scène du spectacle. Il a proposé un gala sans finalistes, avec seulement des gagnants. Un spectacle composé des meilleurs numéros artistiques de nos écoles, choisis après plusieurs auditions. Un gala de deux heures sans longueur faisant appel aux émotions, et ce, sans longs discours protocolaires, sans applaudissements individuels et répétitifs, mais plutôt par catégorie et de façon fracassante avec des *Bravos* retentissants. Des vedettes du petit écran, connues des jeunes, assurent l'animation. Une équipe vidéo professionnelle (TVA) capte les images sur scène afin de les projeter sur deux écrans géants.

Le Service des communications est responsable de la logistique : les contacts avec les écoles, la coordination des lauréats choisis par les quelque 50 établissements, les auditions, les répétitions, les billets, la publicité, les réservations de salles, les rédactions de textes, les feuilles de route et le programme-souvenir.

### Un gala aux multiples impacts

Depuis 2001, le *Gala des Bravos* a remis près de 250 trophées, présenté des spectacles à couper le souffle, fait découvrir des talents insoupçonnés et touché près de 5 000 spectateurs. Le gala se termine toujours par une ovation du public avec des élèves lauréats qui brandissent leur trophée. Les yeux remplis des larmes, des parents viennent nous remercier dans les coulisses pour ce moment inoubliable vécu par leur enfant. Mentionnons également qu'un cahier spécial de douze pages couleur est encarté dans le quotidien régional, et ce, à chaque année.

La réussite devient donc un modèle accessible à tous les élèves et la formule d'un *Gala des Bravos* contribue à valoriser la réussite dans toutes ses dimensions.



Diane Blais

Directrice des communications à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

2003-2004

*Prix*

D ' E X C E L L E N C E



**La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec**

*Participez en grand nombre !*

**Pour obtenir des renseignements supplémentaires**

Téléphone : (418) 651-3220

**Compléter le formulaire d'inscription**

[www.fcsq.qc.ca/Fcsq/Prix/index.html](http://www.fcsq.qc.ca/Fcsq/Prix/index.html)

# Colloque *sur les ressources humaines*

Centre des congrès de Québec

13 et 14 mai 2004

Important

PARCE QUE NOTRE MONDE EST

\*

# IMPORTANT!



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec



ASSOCIATION DES GADRES SCOLAIRES  
DU QUÉBEC

Éducation  
Québec

